



Documents d'urbanisme : journée nationale des bureaux d'études

1^{er} juillet 2019, 9H30-15h15

Auditorium de la tour Séquoia

place Carpeaux, Paris – La Défense

09h30 – 10h00 **Accueil café à l'Auditorium de la Tour Sequoia**

10h00 – 10h10 **Les enjeux de la qualité des documents d'urbanisme et de leur numérisation**

Intervention de Pastèle Soleille, Sous-directrice de la qualité du cadre de vie, Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, DGALN / Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages

10h10 – 10H25 **Présentation des résultats de l'enquête sur les besoins d'accompagnement des bureaux d'études**

Intervention de Laëtitia Mantziaras-Conreaux, Cheffe du bureau de la planification urbaine et rurale et du cadre de vie, Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, DGALN / Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages

10H25 – 11h20 **PLU et nouveaux outils : OAP et règles qualitatives**

- Urbanisme de projet : guides OAP
- Discussion règles qualitatives
- Mise en pratique : présentation d'OAP exemplaires et du processus de construction

Séquence animée par Frédéric Tahier, chargé de mission planification, Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, DGALN / Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages

Eclairage de Yann Gabriel, chargé d'études planification et référent national sur la modernisation du PLU à la DDT des Yvelines

Eclairage de Sylvie Pissier, responsable du pôle planification locale d'UrbaLyon, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

11h20 – 12h10 **Mesure de la consommation d'espace**

- Rappel de l'enjeu et des obligations du Code de l'urbanisme
- Des notions en cours d'évolution avec le Plan Biodiversité
- Enjeu et présentation du nouvel outil national sur la consommation d'espace
- Mise en pratique : présentation des modes de calcul et des moyens de compensation



Séquence animée par Hélène Faucher, cheffe de projet planification, Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, DGALN / Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages.

Eclairage de Pascal Lory, Conseiller en information géographique et spatiale auprès du Directeur Général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature

Eclairage de Sylvie Pissier, responsable du pôle planification locale d'UrbaLyon, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise.

12h10 – 12h45 L'apport de la Loi ELAN

- Les mesures favorables à la limitation de la consommation d'espaces
- Le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) du SCoT
- La Loi Littoral
- La démarche participative « Planifions nos territoires ensemble »

Séquence animée par Pierre Miquel, chef de projet SCoT, Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, DGALN / Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages.

Eclairage d'Yves Joncheray, Adjoint à la cheffe du bureau de la législation de l'urbanisme, Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, DGALN / Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages.

12h45 – 14h00 Déjeuner offert par le Ministère

14h00 – 15h00 La dématérialisation au standard CNIG

- La structure du standard du Conseil national de l'information géographique
- Le processus de téléversement sur le Géoportail de l'Urbanisme (rôles de prestataire / délégataire)
- Exemples de documents d'urbanisme exploitant toutes les possibilités du standard

Séquence animée par Pierre Capart, chef de projet Géoportail de l'Urbanisme, Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, DGALN/DHUP, DGALN / Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages.

15h00 – 15h15 La progression du déploiement des documents d'urbanisme et l'accompagnement proposé par le Club PLUi

Intervention de Laëtitia Mantziaras-Conreaux, cheffe du bureau de la planification urbaine et rurale et du cadre de vie. Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, DGALN / Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages.
